

## Compte-rendu du Comité de Pilotage Sol-Violette du 9/07/2013

Folles Saisons, 18h

### Présent-e-s :

Anne Aguilera, Frédéric Bosqué, Hassane Ait Said, Alizée Fine

### Pôle soliste

#### Le Sol-évènement

A partir du document « Le Sol-évènement » rédigé par Bruno, ont été prises les décisions suivantes par consensus :

- Seront utilisés de « **vrais** » **coupons-billets** Sol-Violette avec code à bulles pour les évènements.
- Les festivaliers auront le choix entre une **adhésion « basique » à 5 euros** (ou plus s'ils le souhaitent) pour l'année, avec remise d'un guide de la Route du Sol (ou d'un catalogue ou autre) et 5% s'il y a nantissement, ou, une **adhésion « pédagogique » gratuite valable pour 3 jours maximum dans l'enceinte du festival**.

Ces adhérents ponctuels seront invités soit à dépenser l'ensemble de leurs sols lors de l'évènement, soit à les ramener pour les échanger contre des euros à la fin du festival sans commission de 5%. Ils seront également invités à leur sortie de l'évènement à adhérer véritablement au Sol-Violette. Il faudra pour ces adhésions gratuites avoir des « feuilles de présence » avec noms prénoms, e-mail, signature des personnes et leur distribuer un flyer à chaque fois.

-Concernant les prestataires, **le festival devra être agréé et adhérer au Sol**. Les prestataires présents sur l'évènement pourront ainsi recevoir des Sols et les échanger contre des euros chaque fin de journée sans la pénalité des 5%.

## Lycée Gallieni

Le projet de cartes avance. Un comptoir croissants, pains au chocolat en Sol-Violette devrait ouvrir à la rentrée. Le Lycée compte 300 nouveaux adhérents Sol-Violette.

Sur les 5 euros d'adhésion au Sol-Violette par élève, 2 euros seraient utilisés pour payer les cartes.

Concernant les visuels des cartes il a été proposé que celles-ci aient une face commune « Sol » et une face personnalisée par chaque collectif (chaque lycée ...).

L'expérimentation de cartes de paiement Sol serait ouverte à l'ensemble du réseau Sol-Violette début 2014.

## Les CLAS

### Partenariat Slow Food

Dès septembre 2013, un **partenariat Sol-Violette - Slow Food** se concrétisera au sein des CLAS existants et avec la mise en place de nouveaux CLAS de proximité - Arnaud Bernard, quartier Nord, Trois cocus, Borderouge et Mirail - autour des thématiques alimentation saine / monnaie saine.

### CLAS Centre-ville

Le but est de **créer un espace ouvert inter collectif citoyen** (ATTAC jeunes, collectif Roosevelt, Colibris, Toulouse en transition, Sol Violette...), et une **plateforme locale à la plateforme de Cluny pour une transition citoyenne** (Colibris, ATTAC, la NEF, Terres de liens, les Biocoop, le mouvement interrégional des Amap, le réseau cocagne, la coopérative de finance éthique, les villes en transition, le Plan ESSE, énergie partagée, enercoop). L'objectif est de réaliser des actions sur la monnaie mais aussi de façon plus large sur des engagements citoyens actuels et sur la question de la richesse.

Il a été décidé de travailler sur un **jumelage Andorre - Sol-Violette**. **Le COPIL a proposé que le jumelage intègre un collectif, une action citoyenne d'Andorre.**

Le COPIL valide également la réalisation d'un web documentaire qui retracerait les 15 orientations du collectif Roosevelt où le Sol-Violette serait associé sur la question

de la séparation des banques de dépôt et des banques d'affaire ainsi que l'organisation d'une soirée sur la finance solidaire en partenariat avec la NEF.

## Pôle prestataires

### Demande d'exonération d'adhésion

Concernant la demande d'exonération-échange 2013 d'Human et Terre, il a été décidé que nous leur proposons de payer l'adhésion et en échange nous adhérons à Human et Terre ou nous payons en retour une pub dans le journal.

### Echanges de Sols-Violette contre euros dans le réseau

Certains prestataires, malgré les efforts pour faire circuler les Sols reçus, ne parviennent pas encore à tous les faire circuler (du fait notamment des montants reçus et de leurs secteurs particuliers d'activité – fournisseurs sur des secteurs particuliers et hors territoire proche).

Deux **demandes d'Adom diffusion et de Terranova** ont été faites pour un échange « solidaire » de Sols contre des euros avec d'autres prestataires sans devoir les ramener aux banques. Les autres prestataires contactés n'ayant pas besoin de Sols en cette période, il a été accordé que **FOLIES fasse cet échange de 700 sols contre 700 euros pour Adom et de 300 sols pour Terranova.**

Une proposition de circulation possible, qui resterait exceptionnelle, pour ces prestataires a été faite : **que les impôts locaux payés par ces deux structures puissent être versés en sols via le Crédit Municipal.** Il s'agirait d'une fuite mais d'une « fuite fléchée » puisque les Sols changés en euros iraient finalement à la collectivité territoriale.

### Guides de la Route du Sol et portefeuilles Sol-Violette

Les guides de la Route du Sol et les portefeuilles Sol seront distribués aux prestataires (adhérents) lors d'une **rencontre collective qui sera organisée en septembre** où sera également présentée l'action « Route du Sol » (des apéritifs

chez les différents prestataires avec jeu – questionnaire et remise des guides aux solistes – action à travailler).

Les portefeuilles auront un coût de 10 euros et les prestataires seront libres de les offrir aux solistes, de les revendre, ou autre.

### **Toulouse et périphérie**

Des demandes pour entrer dans le Sol-Violette sont faites par des prestataires de la périphérie toulousaine. **Il a été accordé que nous répondions aux demandes de prestataires à Toulouse mais aussi dans la périphérie en Haute-Garonne.**

**5 nouveaux prestataires rejoignent le Sol** : Le jardinier d'Oz, Yoga Jolimont, Jolimont en fête, Auto-école "être mobile c'est permis", Magasin de thé Saveurs et harmonie.

### **Assemblée générale du Sol-Violette**

La date est à fixer pour début octobre, lors du prochain COPIL.